Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers
Date de publication: SHAB 28.05.2021
Publications supplémentaires: KABVD 28.05.2021
Date d'échéance prévue: 28.05.2026
Numéro de publication: KK02-0000019047

Entité de publication
Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Publication de faillite/appel aux créanciers MIS PARTNER SA

Débiteurs:
MIS PARTNER SA
CHE-358.237.822
Chemin du Ferrage 3
1023 Crissier

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de décision de la dissolution : 16.03.2021

Remarques juridiques:
Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois
Fin du délai: 29.06.2021

Point de contact:
Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Remarques:
La Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a prononcé la dissolution de la société et ordonné sa liquidation selon les dispositions applicables à la faillite conformément aux dispositions de l'art. 731b CO.
Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 71